

ALERTE

**38 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion
membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'UNIOPSS
et des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 14 régions (Uriopss)**

Communiqué de presse

Pour une société bienveillante, fraternelle et solidaire

A l'approche de l'élection présidentielle, le Collectif ALERTE demande un plan interministériel de lutte contre la pauvreté traduit dans une loi de programmation financière sur 5 ans.

La pauvreté ne diminue pas dans notre pays. 14 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Le nombre de sans-abri s'accroît. 5 millions de Français souffrent de l'isolement. De nombreuses zones urbaines sont à la dérive. La politique du logement est défailante.

Si le plan de lutte contre l'exclusion mis en place en 2013 a sans doute permis une stabilisation du taux de pauvreté, une amélioration des minima sociaux, ou des avancées significatives dans le domaine de la santé, il n'a pas profondément modifié la situation des personnes en précarité, particulièrement des jeunes et des familles monoparentales.

ALERTE ne peut se contenter de ces progrès. Les mesures sont trop dispersées et il manque une approche globale. Pour François Soulage, Président du Collectif ALERTE, « *le moment est venu de changer d'échelle dans la lutte contre la pauvreté ; il est nécessaire de s'attaquer aux causes de la pauvreté et pas seulement à ses conséquences sur la vie des personnes* ».

Notre pays, qui a mieux résisté à la crise que les autres, doit conserver une protection sociale de qualité. Il doit offrir aux jeunes une vision d'avenir, dont la garantie jeune est l'un des éléments. Il doit aussi fournir aux familles des conditions de vie décente. Chacun doit pouvoir vivre dignement.

Pour une loi cadre de lutte contre l'exclusion

Le Collectif ALERTE demande un plan pluriannuel de lutte contre l'exclusion traduit dans une loi de programmation financière pour le quinquennat afin de privilégier une action transversale, tenant compte des interactions entre les différents ministères. On ne peut pas lutter contre la pauvreté uniquement par des mesures sectorielles ni par des propositions institutionnelles. Il est essentiel de partir de la situation des personnes, des réalités qu'elles vivent. La participation de tous est un levier fantastique de transformation sociale et mérite, à ce titre, d'être un axe majeur de nos politiques publiques. Pour cela, ALERTE centre ses propositions dans cinq grandes directions :

1. **Une réforme en profondeur de la politique des minima sociaux** pour aboutir à la mise en œuvre d'un revenu minimum garanti, sous condition de ressources, dès 18 ans, adossé à un accompagnement renforcé, avec des référents de parcours, et une politique de mobilisation générale pour un emploi décent pour tous (emploi aidés, postes d'insertion par l'activité économique). Il s'agit donc d'un triptyque vertueux « revenu minimum garanti - accompagnement effectif - politique d'emploi renforcée » pour les personnes les plus en difficulté.

2. **Une politique ambitieuse de formation professionnelle et d'alternance** appuyée sur le compte personnel d'activité qui doit être élargi à un droit à l'éducation - formation tout au long de la vie.
3. **Des investissements sociaux massifs** dans la lutte contre l'isolement, pour la petite enfance, et dans le soutien à la parentalité.
4. **Une politique du logement** qui permette enfin de sortir des logiques d'hébergement, de lutter contre la précarité énergétique, de mieux utiliser le parc privé et de garantir l'accès au logement, y compris privé, pour les personnes les plus modestes.
5. **Une politique de santé accessible à toute personne**, quels que soient ses revenus et à tous ceux présents sur le territoire, en application de l'accueil inconditionnel. Cela nécessite le renforcement du système de sécurité sociale actuel.

Ce projet fédérateur permettra de construire une société fraternelle, bienveillante et solidaire, une société où chacun puisse enfin trouver sa place.

Contact presse

François Soulage – 06 07 64 76 66 – alerte@uniopss.asso.fr
Valérie Mercadal – 01 53 36 35 06 / 07 – vmercadal@uniopss.asso.fr